

Aide odontologique internationale

Partagez votre engagement avec vos patients

Vous entendez parler de l'AOI depuis longtemps. Avec les articles parus dans le CDF, vous savez sans doute ce qui est fait sur le terrain, tant en France que dans des pays moins favorisés. À l'occasion de l'ADF, pourquoi ne pas franchir le pas ?

par le Pr Hubert Weil
président de l'AOI

L'AOI est reconnue d'utilité publique. Elle contribue à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de stratégies innovantes en santé orale. Elle s'appuie sur des réseaux internationaux de compétences : confrères, universités, institutions, ONG, entreprises... L'association intervient notamment à Madagascar, au Laos, en Haïti et en France dans le Val-de-Marne. Elle s'appuie sur des réseaux de compétences. Pour mener à bien ses actions, elle a impérativement besoin de ressources propres, donc de vous.

Laos et Madagascar : pour une santé orale intégrée

Le but est d'accompagner la mise en place de stratégies pertinentes pour la formation, la prévention, l'accès aux soins et la sécurité des soins. Malgré des disparités géographiques et un nombre d'habitants très différent (24 millions à Madagascar et 7 millions au Laos), la prévalence des affections bucco-dentaires y est élevée et comparable. Ces pathologies ont un impact sur les individus et les communautés en termes de douleur, de perte de fonctions, de coût et plus généralement sur la qualité de vie. L'objectif du projet est l'amélioration de la santé orale des deux populations. Les enjeux principaux sont l'intégration de la santé

orale dans la santé générale, l'appui à la mise en place de stratégies pertinentes concernant la formation, la prévention et la sécurité des soins. Le projet, par son approche transversale entre les deux pays, permet des synergies et de capitaliser sur les acquis en fonction des disparités, notamment géographiques et démographiques. Les résultats attendus concernent :

- la couverture du programme d'iodation de fluoration du sel élargie à 70 % de la population à Madagascar ;
- la qualité du dentifrice disponible sur les points de vente améliorée et contrôlée ;
- la stratégie sur la sécurité des soins adoptée, enseignée et appliquée ;
- les compétences des cadres de santé renforcée ;

- la capitalisation sur les acquis pour améliorer les pratiques ;
- l'évolution de la vision de la profession dentaire sur les questions de développement.

Sel iodé et fluoré pour 70 % des Malgaches

Un programme d'iodation et de fluoration du sel a été instauré à Madagascar pour faire face aux troubles dus à la carence en iode et à la prévalence de la carie dentaire. Une évaluation réalisée en 2013 a montré que seule une faible partie du sel alimentaire était iodée et que les teneurs en iode et en fluor étaient bien au-dessous des normes préconisées par l'OMS. À par-



“ L’AOI a impérativement besoin de vous ”

En 2014, la relance du programme a été engagée par le ministère de la Santé avec l'appui de l'Unicef, de l'OMS et de l'AOI. Aujourd'hui, plus de 50 000 tonnes de sel iodé et fluoré sont produites chaque année et mises sur le marché. Avec une consommation moyenne journalière de 7,9 g par jour, cette production permet de toucher potentiellement 17 millions de personnes, soit 70 % de la population malgache.

Le RSD 94 contre le renoncement aux soins

Un diagnostic sur la santé bucco-dentaire a été réalisé dans le Val-de-Marne afin d'identifier des moyens d'améliorer l'accès aux soins pour les personnes en situation de précarité et de renoncement aux soins. Plusieurs constats en ont émané : la méconnaissance des droits sociaux des personnes, la difficulté d'accès à une infor-

mation claire, l'existence de solutions de financements des soins dentaires ou encore la présence d'une offre de soins riche et diversifiée sur le territoire.

L'objectif du Réseau social dentaire 94 (RSD) est d'agir contre le renoncement aux soins bucco-dentaires par un rôle de passerelle entre le secteur social et médical. Un numéro vert a été ouvert et diffusé au sein de structures publiques et associatives pour que les personnes ayant des problèmes dentaires puissent avoir une orientation adaptée à leur situation socio-économique et sanitaire. Des actions ont été mises en place. Elles vont d'une information individuelle ou collective à un accompagnement global comprenant une consultation au sein d'un service d'odontologie hospitalier. Le RSD 94 est financé par le conseil général du Val-de-Marne, l'Agence régionale de santé d'Île-de-France et l'AOI. ■

Comment franchir le pas ?

Pour soutenir nos actions, vous pouvez tout simplement :

- Commander vos cartons de rendez-vous (aquarelle de Kim Rouch et Ariol). Ils sont appréciés par les patients, même s'ils notent leur RDV sur leur smartphone. Vous pouvez aussi commander des cartes de correspondance et enveloppes.
- Devenir praticien solidaire, pour donner un sens différent à votre exercice en réalisant chaque mois un acte de votre choix au profit de l'AOI.
- Faire un don.

Ce sont des gestes simples, déductibles fiscalement et efficaces.



Rejoignez-nous au Congrès de l'ADF (séance du 29 novembre, à 9h30, salle 341 stand 1S02) et devenez Praticien Solidaire
www.aoi-fr.org – contact@aoi-fr.org

